

## LE LEGS UNIVERSEL

Je n'ai pas de descendant direct, je peux léguer à l'Eglise d'Ardèche, SANS léser mes neveux et nièces !



**Exemple :** J'ai un patrimoine d'une valeur de 100 000€

### SANS TESTAMENT

Legs de mon patrimoine de 100 000€ à mon neveu  
EN DIRECT



Pour l'Etat  
(Droits de succession)



55 000 €



Pour le neveu



45 000 €



Pour l'Eglise  
d'Ardèche



0 €

### AVEC TESTAMENT

Legs universel de mon patrimoine de 100 000€ à L'EGLISE D'ARDECHE, avec charge de reverser 45 000€ NET A MON NEVEU



Pour l'Etat  
(Droits de succession)



24 750 €



Pour le neveu



45 000 €



Pour l'Eglise  
d'Ardèche



30 250 €

OU

## Explications :

L'association Diocésaine de Viviers, support juridique de l'Eglise Catholique d'Ardèche, est exempte de droits de succession et habilitée à recevoir des legs, puis à exécuter le testament.

Je peux donc instituer l'Association Diocésaine de Viviers (ADVI) légataire universelle, de mon patrimoine en me rendant chez un notaire pour que cette démarche soit assurée et légale.

A charge pour le diocèse de remettre obligatoirement 45 % de mon patrimoine, net de frais et de droit, à mon neveu.

Le diocèse réglera les droits de succession en lieu et place de mon neveu. Dans l'exemple d'un patrimoine d'une valeur de 100 000 € : 55% de 45 000€, soit 24 250€ de frais de droits de succession réglés par le diocèse. (Pour des amis, les droits de succession sont de 60%).

**Mon neveu bénéficie toujours des 45 000 € et le diocèse bénéficie de 30 250 €.**



**Au final, mon neveu héritera de la même valeur et en plus je soutiens l'Eglise de l'Ardèche !**



## Pourquoi faire un don à l'Eglise ?

Les dons constituent l'unique source de revenus de l'Eglise puisqu'elle ne reçoit aucune subvention de l'Etat, ni du Vatican. Donner à l'Eglise, c'est donc soutenir sa présence et son rôle dans la société et lui donner les moyens d'accomplir sa mission

## Grâce à mon don, l'Eglise pourra :



**CÉLÉBRER**  
les sacrements  
de la vie



**SERVIR**  
les plus fragiles  
d'entre nous :  
les personnes malades,  
détenues, isolées



**MONTRER**  
L'amour de dieu  
en accompagnant  
chacun dans les  
grands événements  
de la vie



**ANNONCER**  
haut et fort  
La Bonne Nouvelle :  
catéchisme,  
catéchuménat,  
aumôneries...